



Quiz Cinéma : testez-vous !
 Voulez-vous gagner un **appareil photo numérique** ?



► Bienvenue ► Information ► Loisirs ► Dossiers ► Petites annonces ► Pratique

Samedi

[Archives](#)

Il vous reste 3 unité(s) article(s) à consulter.

Article paru dans l'Est Républicain en page Besançon

Sursis pour Joseph Kollie

Nouvelle manifestation de soutien, hier devant la préfecture, en faveur de l'étudiant libérien menacé d'expulsion.

15 h 30, hier devant la préfecture. « Des papiers pour tous, et plus de papier du tout », peut-on lire sur les autocollants qui bardent les blousons, au milieu des drapeaux et calicots Sud Education. Manif de profs ? Que nenni. Contrairement aux apparences, la cinquantaine de militants rassemblés là est venue plaider la cause de **Joseph Kollie**. Arrivé en France en 2002, cet étudiant libérien de 40 ans, actuellement en licence d'anglais à la faculté des lettres de Besançon, est depuis octobre dernier sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière (nos éditions des 21/10/05 et 17/11/05) après avoir été débouté du droit d'asile par l'Ofpra (office français de protection des réfugiés et apatrides).

Après des rassemblements à la fac des lettres et place du 8-Septembre en octobre et novembre 2005, suivis d'un concert le 27 janvier dernier, le « comité de soutien à **Joseph Kollie** » s'est donc donné rendez-vous devant la préfecture, pour réclamer un titre de séjour pour l'étudiant. Objectif : « Qu'il puisse terminer son année d'étude sereinement et dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, sans titre ni droit, il est contraint de vivre de la solidarité de ses amis. Sans compter que sa sécurité serait en danger s'il retournait aujourd'hui dans son pays. »

Des arguments que la délégation du comité de soutien a fait valoir hier matin devant la responsable du bureau des étrangers et le chef de cabinet du préfet en leur remettant 1.382 signatures supplémentaires en faveur de l'étudiant. « Ce qui porte à 5.382 le nombre de personnes qui soutiennent officiellement **Joseph** », souligne Michel Savaric, en empoignant le porte-voix. Pour lui, « la mobilisation paie dans la mesure où la préfecture a annoncé qu'elle allait reprendre le dossier et s'informer plus avant sur la situation du Libéria et sur les risques que **Joseph** encourrait là-bas. »

Sur le qui-vive

Bien que toujours sur le qui-vive, le comité de soutien voit là une sorte de sursis officieux dans la mise en oeuvre de la reconduite à la frontière et se prend à espérer que l'étudiant pourra finir son année universitaire. Après quoi il a annoncé qu'il souhaitait retourner à Monrovia pour enseigner. Reste que la préfecture a le sentiment d'avoir été « manipulée » dans la mesure où l'argument avait déjà été avancé l'an passé, où l'étudiant avait bénéficié d'un titre de séjour prolongé pour achever son DEUG.

Dans l'attente de l'issue de l'étude du dossier par les services préfectoraux, le comité de soutien à **Joseph Kollie** a d'ores et déjà annoncé un prochain rendez-vous : le mercredi 8 février à 18 h, au centre Pierre Mendès-France, pour la « constitution d'un collectif local du Réseau Education Sans Frontières ».

Pierre LAURENT

[Imprimer](#)

© L'Est Républicain - 02.02.2006

